

# Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 45, Numéro 3 > Mai - juin 2018 > droitdeparole.org



ILLUSTRATION MARC BOUTIN

## La Côte Badelard, un lieu bucolique à préserver

### Faubourg Saint-Michel à Sillery: les condos s'imposent dans le paysage

Le PPU de Sillery a permis la construction d'un complexe de 200 condos collé au faubourg Saint-Michel. Les résidents vont-ils perdre leur aréna pour répondre aux desseins des promoteurs? **p. 3**

### Terres des Sœurs de la Charité, un enjeu électoral

Pendant que le Parti Québécois s'engage pour la conservation de la vocation agricole des terres, Voix citoyenne et la Relève agricole de la Capitale Nationale/ Côte Nord continuent de faire pression. **p. 5**

# Des sous pour le clocher

Par **Geneviève Lévesque**

L'automne dernier, l'église Saint-Sauveur a perdu la partie supérieure de son clocher à la suite de la constatation qu'il penchait dangereusement vers la cour de l'école primaire Marguerite-Bourgeoys, sa voisine. Des travaux importants ont été effectués pour découper les quelques soixante-dix pieds du haut du clocher en trois parties et les déposer sur le parvis. Toutes les sections ont été sécurisées pour l'hiver, y compris celle formant le plafond du clocher actuel. Oui, les cloches ont recommencé à sonner, mais la saga du clocher n'est pas terminée.

L'église a lancé une campagne ce printemps afin de financer le manque à gagner des subventions du Conseil du patrimoine religieux et de la Ville de Québec. Ces derniers ont soutenu les réparations nécessaires de l'automne, mais un montant de 85 000\$ demeure à payer par la fabrique. Cette campagne de financement a pour objectif d'atteindre les 100 000\$ afin de payer la dette contractée pour les travaux déjà effectués et de servir de point de départ pour les travaux à venir.

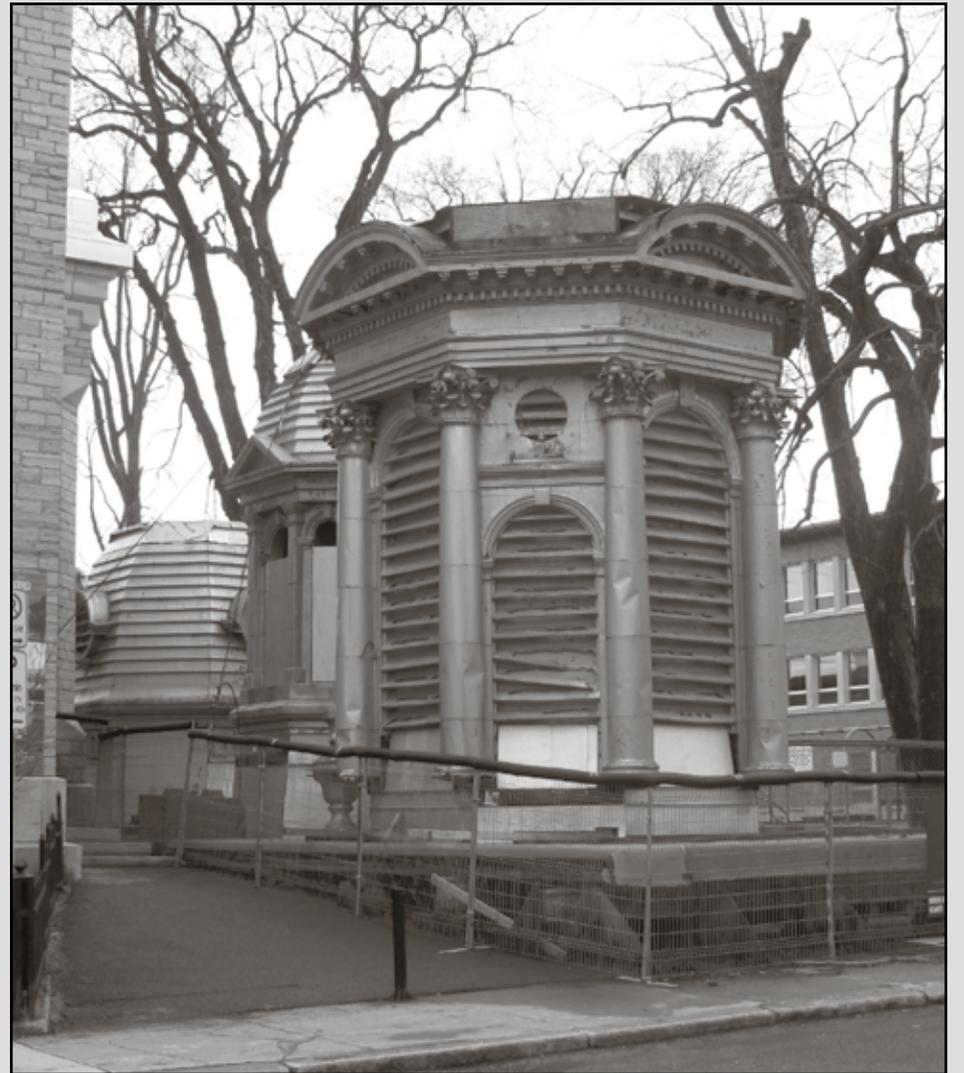
Selon le Père Jean Picher, curé de la paroisse de Saint-Sauveur, la campagne vise les communautés religieuses, les politiciens et tous les gens qui adhèrent à la Société de Développement Commercial (SDC) de Saint-Sauveur, laquelle sou-

tient l'église dans son projet. Même les organismes communautaires comme le journal *Droit de parole* ont reçu une demande de soutien. Un soutien qui peut se manifester sous plusieurs formes, selon la vocation du commerce ou de l'organisme. Par exemple, la brasserie Griendel a créé une bière pour l'occasion, la *Kolsch du clocher*, et remet un don sur chaque consommation à la fabrique. Jusqu'à maintenant le curé indique qu'il n'a pas eu beaucoup de réponses des autres commerces.

Le Père Picher souhaite garder la suspense sur la somme exacte amassée jusqu'à maintenant, mais il affirme fièrement en entrevue : « À l'heure actuelle [le 30 avril], nous dépassons le montant de 70 000\$ ».

Nous sommes invités à participer à la campagne de financement pour le clocher de Saint-Sauveur, soit :

- en amassant des sous pour le Grand Défi Saint-Sauveur et à marcher, courir ou faire du vélo autour de l'église à plusieurs et même en famille le 26 mai prochain;
- en faisant un don sur gofundme ou directement au presbytère au 215, rue des Oblats;
- en développant un produit ou un service dans le but de soutenir la restauration totale ou partielle du clocher;
- en allant déguster la *Kolsch du clocher* à la brasserie Griendel!



Le clocher enfin parmi nous !

PHOTO MARC BOUTIN

# Le Sommet du G7, une imposture

Par **Pierre O.**

**Le Sommet du G7 est l'un des plus importants événements de promotion et d'organisation de la globalisation financière dans les relations internationales. Cette rencontre annuelle entre les chefs d'État des sept pays impérialistes vise à édicter les rapports entre ces pays selon différents enjeux au cœur de leur expansion économique.**

Cette grande rencontre internationale aura lieu les 8 et 9 juin prochains au Casino de Charlevoix. Pour dénoncer la tenue de cet événement antidémocratique, des actions sont en vue dans les milieux communautaires et militants. Le REPAC, le RRAG7 et la Coalition pour un forum alternatif au G7 prévoient intervenir pour dénoncer l'événement ainsi que pour conscientiser la population sur les enjeux de sa tenue.

Le Sommet Québec 2018 aura lieu dans un environnement hautement « militarisé » par les services policiers et les forces armées. La région de Charlevoix, contrôlée par un système de « checkpoints », de zones surveillées et de grilles, sera prise en otage par les élites économiques afin d'en éloigner ou d'y limiter la contestation. Il

va sans dire que les frais seront grassement épongés par les fonds publics.

Au coût de plus de 1.5 milliard, la tenue de cet événement visera à soulever une panoplie d'enjeux allant des migrations ethniques à « l'égalité des sexes » en passant par les stratégies de développement technologique avancé. Cet agenda demeure cependant bien dérisoire considérant l'effort actuellement déployé par ces acteurs politiques dominants afin de réprimer les pistes de solution n'engrangent pas une augmentation des profits de la haute finance.

Face à cette méprise du bon sens, les acteurs sociaux veulent revendiquer leurs solutions et leur voix démocratique.

## Ateliers et actions à venir

Pour ce faire, ils entendent, dans un premier temps, mobiliser les citoyens par des séances de discussion et d'information. Cela se concrétise par une série d'ateliers dont certains ont déjà eu lieu, comme l'atelier sur la condition féminine. Deux autres ateliers plus généraux suivront les 15 et 28 mai, respectivement à l'Auberge de jeunesse de la Malbaie et à la Korrigane. Ils constitueront une bonne occasion de se rattacher à des initiatives en marche et de mieux connaître l'articulation profonde des possibilités de changement.

Dans un second temps, une fin de semaine d'actions est prévue sur les lieux du Sommet ainsi qu'au centre-ville de Québec les 7, 8 et 9 juin. Une coalition composée d'acteurs syndicaux, militants et communautaires, mettra alors de l'avant ces idées auxquelles travaillent déjà, dans l'ombre, nombre d'acteurs sociaux et économiques importants.

Il est évident que la contestation de ce sommet n'a peut-être plus aujourd'hui la même portée significative que lors du Sommet des Amériques en 2001. Il faut être conscient que le blocage de ces événements constitue une tâche parmi celles qui sont nécessaires. Cela s'ancre dans un refus complet d'un ordre mondial se resserrant de plus en plus sur les choix sociaux, économiques et politiques qui nous sont disponibles.

## Qu'est-ce qu'une zone de libre-expression ?

Ces zones sont aménagées afin de contenir les réactions lors d'événements politiques. Elles sont un périmètre tracé par la police où l'on peut brandir une affiche ou clamer un slogan. Ces zones sont cependant trompeuses. Si elles sont imposées comme une alternative acceptable, c'est que nous ne sommes pas vraiment possesseurs du droit de négocier.

Les autorités ont décidé que l'événement

aura lieu que nous le voulions ou non et la zone sert de faux compromis pour laisser ceux qui ne sont pas d'accord parader dans l'espoir d'un peu d'attention. Si nous nous y prêtons naïvement, nous ne pouvons y apparaître que comme le rejeton critique et sans portée qui accompagne le pouvoir politique partout où il va.

Pour être pris au sérieux, il ne s'agit pas nécessairement de privilégier la violence, mais d'agir en connaissance de ce jeu politique. Ceux qui ne démontent pas ce mensonge dans leur façon de se présenter dans ces zones confirment par leur présence le détournement du débat profond vers les cas de débordement. Au contraire, si la zone illustre bien que le débat n'a, en fait, pas eu lieu, il est plus aisé de comprendre de l'extérieur l'aspect politique de la colère d'autres manifestants.

Si la non-violence est parfois plus suspecte que l'on ne l'imagine, ce n'est pas pour autant que les manifestants violents ont nécessairement compris cet enjeu. Bref, si la caméra désire filmer un spectacle, montrons-lui scrupuleusement que nous n'en faisons pas partie.

Pour plus d'informations sur les initiatives en cours, consultez le calendrier sur la page Facebook Info G7.

## Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest  
Québec (Québec) G1K 1K2  
418-648-8043  
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org  
Retrouvez *Droit de parole*  
sur Facebook

*Droit de parole* a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec  
ISSN 0315-9574  
Courrier de 2<sup>e</sup> classe  
N° 40012747  
Tirage : 6 000 exemplaires  
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.  
Disponible en présentoirs

**Équipe du journal :**  
Francine Bordeleau, Marc Boutin, Réal Michaud, Yorik Godin, Robert Lapointe, Geneviève Lévesque, Simon M. Leclerc, Richard Amiot  
**Coordination :** Nathalie Côté  
**Révision :** Lorraine Paquet, Vincent Auclair  
**Design :** Martin Charest

**Illustrations :** Marc Boutin  
**Collaboration spéciale :**  
Les Amis de la Terre de Québec, Michaël Lachance, Pierre O., Michel Beaulieu, Marc Grignon, Madeleine Bastien, Vincent Auclair  
**Photos :**  
Nathalie Côté, Pikur, Maison 4:3, Michaël Lachance

**Webmestre :** Nathalie Côté  
**Imprimeur :** Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho



**La Côte Badelard****Un lieu unique et hors-norme**

Par **Michel Beaulieu et Marc Grignon**  
Membres du Comité Parc Badelard

**Le 27 mars dernier, la Ville de Québec tenait une séance d'information au sujet de la piste cyclable projetée sur la rue Arago – projet qui impliquait le retrait des pavés et l'asphaltage de la Côte Badelard afin de la mettre aux « normes ». Il n'en fallait pas plus pour provoquer la réaction passionnée des résidents du secteur qui se sont massivement portés à la défense du caractère unique de cet espace urbain. La Ville semble avoir tout simplement élaboré son projet sans avoir pris conscience de l'importance de ce parc pour les résidents des environs de la Côte Badelard, Basse-Ville et Haute-Ville confondues.**

Rappelons que l'aménagement actuel, avec ses pavés, ses bollards de protection et sa bande cyclable est une réalisation du début des années 2000, appuyée à l'époque par une pétition de 779 citoyens. Soucieuse de donner un cachet unique à l'endroit, la Ville ne s'est pas contentée d'y interdire la circulation automobile et de végétaliser la côte. Elle a investi temps et argent pour récupérer les pavés originaux, qui se trouvaient encore sous l'asphalte, et les réinstaller. Le résultat de tous ces efforts? Une côte partagée (piétons/cyclistes), devenue une oasis de verdure dans un secteur qui est autrement dépourvu de parcs, un lieu magique apprécié des passants et totalement approprié par les résidents. En effet, à chaque printemps depuis 2003, s'organise une corvée de nettoyage qui se termine par une sympathique fête entre voisins au pied de l'escalier public. Cette corvée serait d'ailleurs l'ancêtre des nombreuses « corvées citoyennes » qui se déroulent aujourd'hui au printemps dans les quartiers centraux.

Le Parc Badelard est devenu à la fois un terrain de jeu pour les enfants et un lieu d'échange et de socialisation pour les citoyens – que ce soit autour de la « Cabane à bouquins » dans l'escalier, près du site de compostage à mi-parcours, ou pendant les nombreux événements et fêtes qui s'y déroulent. Tout cela en demeurant une voie de passage, un trait d'union privilégié entre la Basse-Ville et la Haute-Ville, que piétons et cyclistes se partagent en

harmonie. S'il existe à Québec un exemple d'aménagement municipal bien réussi, totalement intégré à la vie de quartier, c'est du côté du Parc Badelard qu'il faut le chercher.

La Côte Badelard est un étonnant petit parc urbain situé dans une ancienne rue sinueuse, à flanc de coteau, où l'herbe pousse entre les pavés, où les arbres croisent leurs branches pour fournir une ombre bienfaisante, et où la pente est suffisamment forte pour faire la joie des enfants sur leurs traîneaux en hiver tout en restant bien sécuritaire, car éloignée de la rue Arago. D'un point de vue « normatif », ce n'est ni tout à fait un parc, ni une rue, ni complètement une place publique, ni une vraie piste cyclable; elle est cependant tout cela à la fois. Le Parc Badelard est un lieu véritablement unique justement parce qu'il est hors norme, un espace urbain qui a atteint un équilibre auquel le voisinage est extrêmement attaché.

Compte tenu de tout cela, il n'est pas étonnant que le projet municipal d'arracher les pavés pour asphalté – adieu le cachet historique et champêtre! –, de ségréguer à nouveau piétons et cyclistes – l'espace est pourtant partagé sans problème par ces deux types d'usagers depuis près de 20 ans! – de réduire l'espace piéton, d'empêcher les enfants de jouer dans la côte – il n'est pas étonnant que ce projet ait rencontré une si forte opposition. Au fond des choses – les représentants de la Ville l'ont admis lors de la réunion du 27 mars – le projet visait d'abord et avant tout à « respecter les normes »!

Étonnamment, à quelques mètres de là, sur la rue Sainte-Claire, la Ville a su mettre en place la première rue partagée officielle de la Ville de Québec, où piétons, vélos et automobiles se partagent la chaussée sur un pied d'égalité. Une rue totalement « hors norme ». Le temps est venu de reconnaître que l'aménagement de la Côte Badelard était un précurseur, qu'il est lui aussi une voie partagée pour piétons et cyclistes en fonction depuis près de vingt ans, et qu'il n'a pas besoin d'être reconfiguré pour satisfaire une norme qui ne s'applique pas à ce genre de lieu. Une telle intervention au forceps ne pourrait que lui faire perdre ses fonctions actuelles et son charme.

Depuis la séance du 27 mars, d'autres démarches ont été entreprises, notamment auprès du Conseil de quartier de



La charmante côte Badelard.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Saint-Roch et du Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou, et une association de défense du Parc Badelard est née – le Comité Parc Badelard. Ce nouveau regroupement citoyen cherche avant tout à maintenir l'équilibre fragile que le lieu a atteint au fil des ans, et ainsi poursuivre l'œuvre des nombreux citoyens qui ont contribué à faire du Parc Badelard ce qu'il est aujourd'hui. Les travaux prévus pour l'été 2018 sont maintenant suspendus, et une démarche consultative est annoncée pour l'automne. C'est donc une histoire à suivre!

**Quartier Saint-Sauveur et faubourg Saint-Jean****Offensive citoyenne pour réduire la vitesse au centre-ville**

Par **Marc Boutin**

**Le Comité des citoyens du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS), par la mise en œuvre d'un vaste plan de mobilité durable, et le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, en occupant à l'heure de pointe une rue envahie par le transit, se lancent simultanément – mais par des moyens différents – dans une offensive pour apaiser la circulation sur les rues résidentielles du centre-ville.**

Le CCCQSS a convoqué la presse le 30 avril dernier pour donner le coup d'envoi à la réalisation de son plan de mobilité durable dont l'élaboration a déjà nécessité plusieurs années de travail. Sa mise en œuvre comprend cinq projets prioritaires:

- Créer une promenade rue Saint-Vallier ouest devant le parc Durocher avec resserrement de la rue, traverses piétonnes, terrasses et verdure sur rue.
- Transformer la rue Victoria en corridor scolaire et rue partagée piétons/autos/vélos avec un maximum de 20 km/h pour les autos.
- Rendre l'intersection Langelier – Charest – Saint-Vallier plus sécuritaire pour les piétons et en faire une entrée digne d'un quartier habité.
- Verdir plusieurs rues du quartier dont la rue Hermine.
- Limiter la vitesse maximum à 30 km/h sur toutes les rues résidentielles du quartier.

S'ajoute à ces projets la mise en place de nouvelles pistes cyclables et la volonté d'apaiser la circulation de transit sur l'ensemble du territoire.

**« Les banlieusards : sur les boulevards »**

Le Com pop Saint-Jean-Baptiste, dont les objectifs ressemblent beaucoup à ceux du CCQSS, y est allé quant à lui d'une « action dérangeante » par une occupation festive de la rue Lavigreur.

Faut dire que la semaine, à partir de 15h30, les rues Sainte-Marie et Lavigreur servent de raccourcis aux banlieusards pour se rendre en Basse-Ville et les rues étroites du quartier deviennent alors de mini autoroutes. Les résidents qui veulent respirer sont confinés à leurs arrières-cours – pour ceux qui en ont encore – et doivent attendre 18h avant de se déplacer dans le calme pour faire leurs emplettes rue Saint-Jean. Quant aux enfants qui veulent jouer dehors après l'école, ils le font au risque de leur vie.

Il s'agit donc d'une initiative qui vise à encourager les résidents à reprendre en main ce qui leur appartient, les rues de leur propre quartier et de les transformer graduellement en rues conviviales et partagées. La ville a déjà transformé (grâce aux pressions du Com pop) la rue Sainte-Claire en rue partagée mais, si on se fie à la célérité avec laquelle la ville a agit dans ce dossier, ça va prendre 300 ans avant que le faubourg Saint-Jean dans son ensemble devienne un lieu de partage autos-piétons-vélos. D'où l'importance d'une action dérangeante pour faire bouger les choses.

**Québec : une ville qui s'adapte à l'automobile**

Ces actions annoncent-ils un changement d'attitude de la part des citoyens et des piétons du centre-ville, trop longtemps passifs face à l'envahissement automobile? Il faut l'espérer.

La ville de Québec est complètement dépendante

et aliénée face à l'automobile. Elle est la ville qui a le plus grand nombre de kilomètres d'autoroute par tête d'habitants (20 km d'autoroute par 100 000 habitants alors que la moyenne en Amérique du Nord ne dépasse pas 10 km par 100 000 habitants). Québec est en retard par rapport à plusieurs autres villes du monde quant aux restrictions à apporter contre l'usage immodéré de l'auto dans le centre-ville.

Et qu'est-ce que nous serinent ces jours-ci certains de nos politiciens rétrogrades : l'importance d'un 3<sup>e</sup> lien vers la rive sud qui, bien qu'il ajouterait plusieurs kilomètres d'autoroutes à notre palmarès déjà bien garni, aurait selon eux des effets bénéfiques sur notre environnement (dixit François Legault). C'est comme se faire dire par un boxeur dans les pommes qu'il n'y a rien de mieux pour le cerveau que de recevoir une bonne claque sur la gueule.



**Conseiller en sécurité financière**  
**Conseiller en assurances collectives**

**Michel Yacoub**

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501 14<sup>e</sup> Rue  
Québec, Qc. G1J 2K8  
Tél. : (418) 529-4226  
Fax : (418) 529-4223  
Ligne sans frais 1-877-823-2067

# Est-ce ça la démocratie à Québec ?

Malgré les nombreuses critiques, l'administration Labeaume a adopté depuis 2015 le Plan particulier d'urbanisme (PPU) de Sillery, qui fait fi de la protection du patrimoine et a permis la construction de condos dans le faubourg Saint-Michel. Le méga projet, actuellement en cours, en plus de privatiser des terres anciennes, pourrait priver les citoyens d'un jardin communautaire et d'un aréna que la Ville de Québec entend démolir pour satisfaire les ambitions du promoteur. Comme le rappelle Madeleine Bastien, citoyenne de Sillery, les autochtones n'ont même pas été consultés sur le destin de cette ancienne seigneurie.

**Par Madeleine Bastien, Sarenhes (Grand arbre)**  
Membre de la société d'histoire de Sillery

En décembre 2015, j'assiste à une réunion importante pour tous les citoyens du Québec et Québécois de toutes souches... Elle était présentée dans le cadre du Programme particulier d'urbanisme de Sillery (PPU). C'est l'une de ces réunions où les citoyens sont invités à déposer leurs mémoires à la Ville de Québec, et aussi à les présenter verbalement.

Cette réunion se passe au Montmartre canadien. Ces mémoires portent sur «l'orientation du plan de la conservation, de la sauvegarde du territoire, sur sa mise en valeur culturelle, environnementale, par son aménagement harmonieux durable et conscient de l'espace historique, à la permanence de cet héritage dans les meilleures conditions possible au bénéfice des contribuables» tels que décrit par monsieur Marcel Junius, urbaniste émérite et ancien président de la Commission des biens culturels du Québec.

Mais ces citoyens sont-ils tous présents? Moi, qui suis Canadienne d'origine autochtone (Huronne-Wendat), je me demande où est mon représentant, le Chef de Wendake, réserve amérindienne située à quelques kilomètres de Sillery. Où sont les représentants des autres communautés autochtones qui se disent les héritières de la seigneurie de Sillery cédée à «ces nouveaux chrétiens» par le Roi de France en 1651? Certaines autres nations autochtones ont d'ailleurs présenté un mémoire au Conseil du patrimoine culturel du Québec en 2013.

## Sans consulter les Premières Nations ?

En entrant ce soir-là au Montmartre canadien, un citoyen m'a remis un drapeau pour signifier mon accord ou mon désaccord à ce qui sera mentionné ce soir-là. C'est alors qu'un individu m'a priée de retourner porter ce drapeau à ma voiture... De quel droit? Qui l'avait mandaté pour ce faire? Je n'avais pas rédigé de mémoire.



« Qu'en est-il de l'incroyable circulation automobile qui s'amène dans ce paisible quartier ? »  
PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Toutefois, comme résidente de Québec, je pouvais quand même m'inscrire pour faire des commentaires. Les miens ont porté justement sur l'absence des Amérindiens, dans le PPU de Sillery, pourtant présents bien avant les Européens. De quel droit peut-on les exclure? Et pourtant ça se passe souvent comme ça lorsque l'on parle de l'histoire du Québec ou du Canada.

J'ai assisté à une autre réunion, le 21 décembre 2015, tenue au conseil de Ville de Québec. Nous étions une quinzaine de citoyens représentant les organisations membres de l'Alliance pour la sauvegarde du site patrimonial de Sillery. Lors de ces réunions, les citoyens ont une minute pour s'exprimer, après on est prié d'aller s'asseoir pendant que Monsieur le Maire, ou quelqu'un d'autre, nous répond.

Voici la question que j'ai posée: «Je suis Madeleine Bastien, résidente de Québec, Huronne-Wendat. J'aimerais déposer le mémoire que les Hurons-Wendats ont présenté aux Affaires culturelles en 2013, est-ce que c'est possible? La présidente a accepté.

Ce soir-là on s'apprêtait à adopter le PPU de Sillery. J'ai demandé: «Comment peut-on oublier que nous sommes au cœur de la Seigneurie de Sillery "conçue par le Roi de France en 1651 aux Sauvages chrétiens"? Les Hurons-Wendats sont les seuls encore présents sur le territoire, ils n'ont jamais cédé leurs droits, ils n'ont jamais cessé de se battre pour obtenir justice. Sans leur participation, on va à l'encontre même de la Loi sur le patrimoine culturel, de la jurisprudence en matière autochtone, on fait fi de notre histoire et de nos droits.

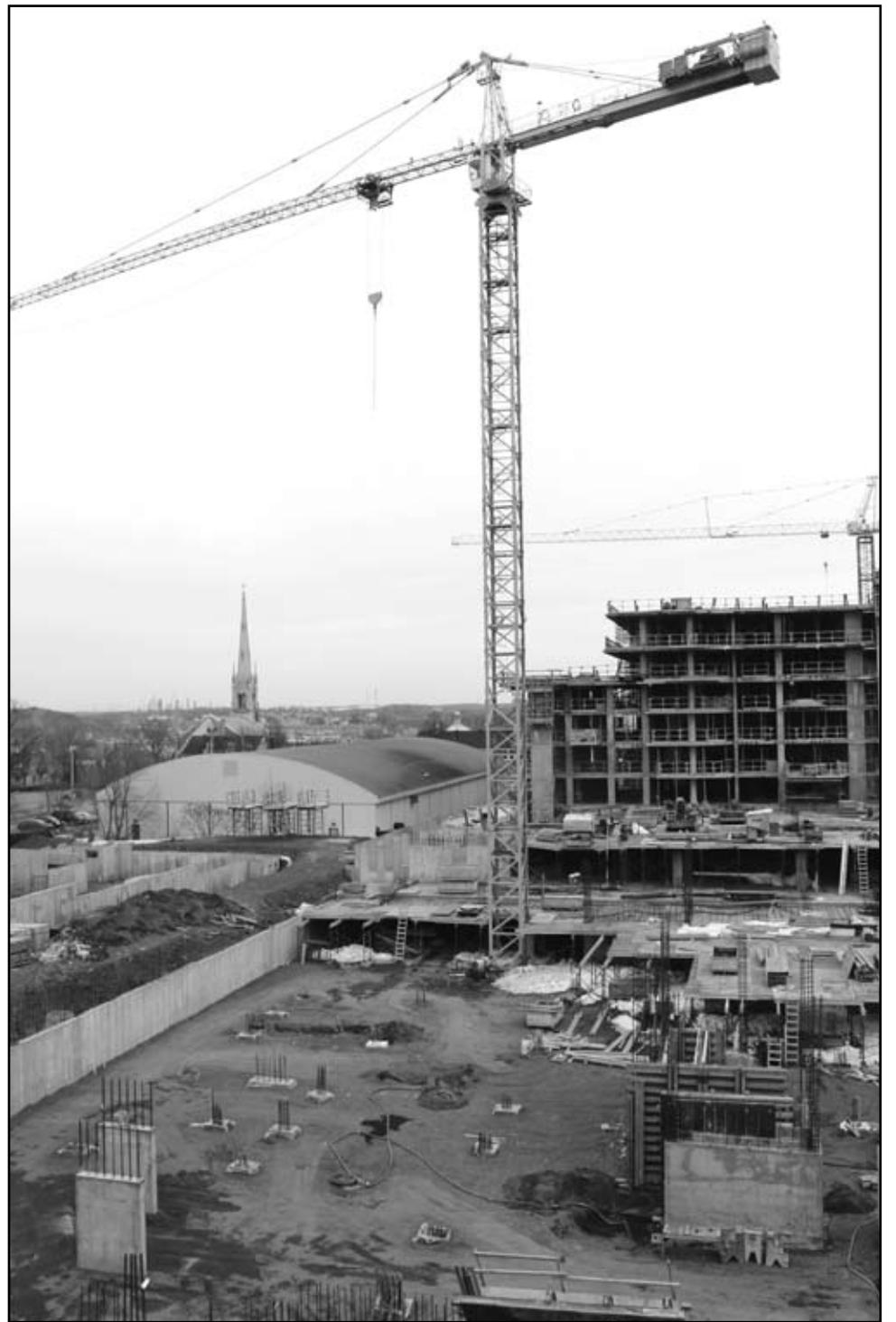
Comment peut-on retarder l'adoption du PPU de Sillery et organiser une table de concertation avec ma nation ? »

## Les arguments habituels de la Ville

Mme Julie Lemieux, alors vice-présidente du comité exécutif de la ville de Québec: «Je ne pense pas qu'on va retarder l'adoption du PPU de Sillery Mme la présidente, je vous rappelle que le ministre de la Culture, qui est le grand manitou de la protection du patrimoine au Québec, a donné son accord au PPU qu'on avait déposé, il y a quelques mois, et également aux modifications qu'on lui a demandé de faire en fait sur le projet de condos *Sous les bois*.

On s'est assis avec le ministère de la Culture, qui avait déjà donné son aval à ce projet, et il a accepté de travailler avec nous et avec le promoteur pour dégager davantage ce projet du quartier. Et on arrive avec un projet bonifié. Donc le ministère de la Culture est d'accord avec ce projet, j'aimerais le répéter, ils sont derrière nous, ils sont avec nous, ils ont été devant nous pour certains projets comme le projet *Sous les bois* parce que nous on était peut-être moins à l'aise avec celui-là, mais étant donné que ce sont les grands manitous du patrimoine on a décidé de suivre leurs recommandations en ce sens. »

En somme, Julie Lemieux a rappelé les arguments de la Ville, soulignant qu'avec le PPU, la densification Sillery passera à



Le projet de condos *Sous les bois* au faubourg Saint-Michel. La Ville entend démolir l'aréna pour satisfaire les promoteurs.  
PHOTO NATHALIE CÔTÉ

17,8 logements par hectare à 19,5 et soulignant «qu'on est très loin des densités des quartiers environnants (...). »

## le faubourg Saint-Michel

Qu'est-ce qu'on est en train de faire au quartier Saint-Michel, aux gens qui y vivent et qui en ont respecté l'âme? Qu'en est-il du jardin communautaire qui existe depuis quarante ans et qu'on s'apprête à déplacer? Qu'est-ce qu'on va mettre à la place? Un stationnement?

Qu'en est-il des fouilles archéologiques qui devraient se faire partout sur les falaises de Sillery et ailleurs au Québec? Qu'en est-il de ce sentier linéaire accessible pour tous les citoyens de Québec nommé «Cap en cap», présenté à la Ville par Mme Johanne Elsener (110 000m<sup>2</sup>, l'équivalent de 18 terrains de Football)? Quelle est la place des Premières nations dans ce projet pour

lequel le ministre Sébastien Proulx, responsable de la Capitale nationale, vient d'annoncer 3 millions à la Ville de Québec pour ce sentier récréo-touristique?

Qu'advient-il de l'aréna du quartier Saint-Michel utilisé par les enfants et les résidents de plusieurs quartiers de Québec?

Qu'en est-il de l'incroyable circulation automobile qui s'amène dans ce paisible quartier?

Qu'en est-il de tous ces mémoires qui ont été présentés tant au gouvernement de Québec en 2013, ainsi qu'à la Ville de Québec en 2015? Qu'est-ce que la Commission de la Capitale nationale, organisme voué à la mise en valeur des espaces naturels, a fait pour protéger les falaises de Sillery, ?

Qu'en penseront les générations futures? Peut-on encore réparer ce qui est en train de se faire? Mais surtout, on peut se demander, est-ce ça la démocratie à Québec?

# Terres des Sœurs de la Charité, un enjeu électoral

La sortie d'André Villeneuve, porte-parole du Parti Québécois en matière d'agriculture et d'alimentation, en faveur du maintien de la fonction agricole des terres des Sœurs de la Charité, donne un second souffle à la lutte que mènent les citoyens et les agriculteurs pour conserver les terres.

Par **Nathalie Côté**

Le député a pris la parole le 25 avril dernier, accompagné de Mireille Bonin de Voix citoyenne ainsi que d'agriculteurs, dont Christian Hébert, président de la Relève agricole Capitale Nationale/Côte-Nord. Tous comptent poursuivre leur travail pour sauver les terres du bétonnage que compte faire l'actuel propriétaire des terres, l'entreprise Cominar au nom de sa Fondation Dallaire.

## La voix citoyenne

Pour la porte-parole de Voix citoyenne Mireille Bonin, «il faut un gouvernement qui ait une volonté politique pour défendre les terres agricoles du Québec. Il faut s'assurer que la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles ait un leader. En 1978, quand cette loi a été adoptée, rappelle-t-elle, il y avait Jean Garon et le Parti Québécois pour protéger le territoire. Il y avait une volonté politique. La loi mérite d'avoir une voix politique forte pour qu'elle ait des chances de survivre.»

## Les engagements du P.Q.

André Villeneuve a réitéré l'engagement de son parti, «à savoir qu'un gouvernement du Parti Québécois ne permettra pas que les terres des Sœurs de la Charité sortent de la zone agricole». Il a invité les autres partis à se prononcer : «Je me permets ce matin (le 25 avril) de demander au Parti libéral, de demander à la CAQ de prendre le même engagement. (...) Est-ce qu'ils vont s'engager à garder dans le giron de l'agriculture les terres des Sœurs de la Charité? La question est posée et on espère avoir une réponse de leur part.»

Pour assurer le maintien des activités agricoles sur les terres des Sœurs de la Charité, le Parti Québécois propose d'utiliser l'article de loi 96 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. Selon cet article, le gouvernement a le pouvoir de soustraire une affaire à la compétence de la Commission de protection du territoire agricole. André Villeneuve envisage ainsi de faire une démarche concrète pour préserver la vocation des terres.

## Réponse du ministre

Le Ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, a répondu au député d'opposition comme l'a confirmé son cabinet. En effet, tel qu'on pouvait le lire dans le journal Voix agricole du 26 avril dernier, il a répliqué à l'appel du député péquiste : «Je ne suis pas le gouvernement. Il n'y a pas de demande en ce sens pour le moment et la CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole du Québec) devra le cas échéant étudier le cas et je ne peux présumer de la réponse.»

Québec solidaire a pris position dès 2014 dans le dossier en appuyant les démarches de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et en rappelant qu'il est essentiel de préserver ces terres. Quant à la CAQ, on ne connaît pas encore sa position.

## L'élection éventuelle de la CAQ : un désastre en agriculture

Selon Christian Hébert, président de la Relève agricole Capitale Nationale/ Côte Nord, ce serait un désastre au niveau de l'agriculture si la CAQ remportait les prochaines élections.

L'agriculteur de Deschambault dénonce l'actuel accaparement des terres par de grandes entreprises : «Cominar n'est pas seulement propriétaire des terres des Sœurs de la Charité, cette entreprise est actuellement le plus grand propriétaire de terres agricoles dans l'Est du Québec.»

## L'accaparement des terres agricoles

À Lévis, à Cap-Rouge, à Saint-Augustin, les entreprises Cominar, Construction & Pavage Port-Neuf (principal fournisseur en asphalte du Ministère des Transport) ainsi que l'entreprise PANGEA sont d'importants propriétaires de terres agricoles, résume Christian Hébert rappelant au passage que Charles Sirois, propriétaire de l'entreprise PANGEA, est aussi un des deux co-fondateurs de la CAQ avec François Legault.

Tel que le souligne le jeune agriculteur : «Il y a beaucoup de lobbies, mais la population est contre le dézo-

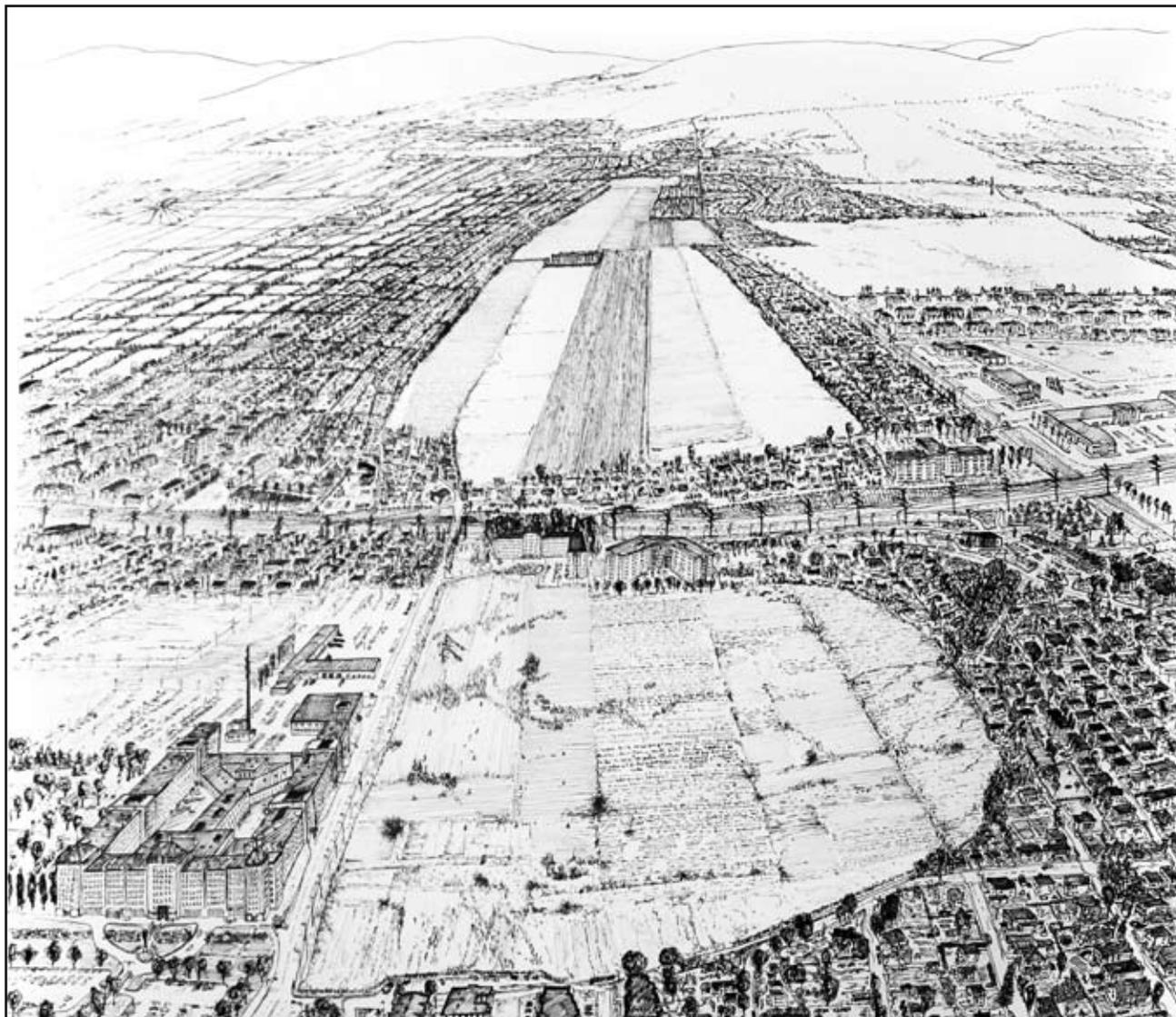


ILLUSTRATION MARC BOUTIN

nage. Les gens veulent une loi pour protéger les terres agricoles.» Il précise : «Lors du congrès national de la Relève agricole, on a voté une résolution contre l'accaparement des terres. On demande qu'il y ait une loi. La Saskatchewan en a adopté une», souligne-t-il.

## La Ville de Québec et son schéma d'aménagement

On se souviendra que la Ville de Québec a donné son appui au développement immobilier sur les terres des Sœurs de la Charité sous prétexte d'une éventuelle augmentation de la population à Québec inscrite dans la première version de son schéma. Le conseil d'agglomération va déposer la troisième version du Schéma d'aménagement d'ici le 5 juillet (moment du dernier conseil d'agglomération d'ici le 29 août).

À partir de ce moment, le gouvernement a cent vingt jours pour donner son approbation. L'objectif de la ville

est que son schéma d'aménagement soit en vigueur à l'automne 2018. La version finale tiendra-t-elle le même discours favorisant l'exclusion du zonage agricole des terres des Sœurs de la Charité?

En outre, aucune demande d'exclusion au zonage agricole n'a été déposée en ce début mai à la Commission de protection du territoire agricole.

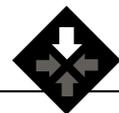
## Les actions à venir

Christian Hébert de la Relève agricole n'a pas l'intention d'abandonner : «On mobilise la population. Il va y avoir d'autres sorties au courant de l'année, en juin, tout l'été, à l'automne, tout l'hiver! Tant que le dossier ne sera pas réglé.»

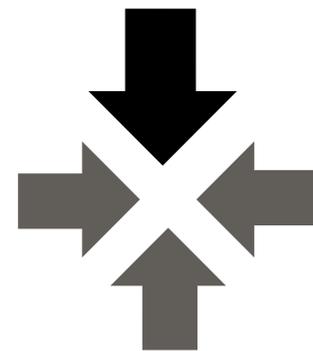
Voix citoyenne invite les citoyens à écrire dès maintenant aux partis politiques pour faire valoir le respect du zonage en milieu urbain.

# Patricia Claude

AVOCATE



## Indemnisation des victimes d'accident de la route (SAAQ)



3, rue Vallière, Québec (QC) G1K 6S9

Tél : 418 522-4031 (228) • Téléc : 418 522-4030 • pclaud@patriciaclaudeavocate.com

## Le SPOT sera à Limoilou cet été

Par Vincent Auclair

Actif tous les étés depuis 2015, l'équipe de SPOT ou Sympathique Place Ouverte à Tous offre une série de petits plaisirs en fêtant la culture locale au sein d'un lieu invitant. Le groupe organisateur étant du milieu architectural de l'Université Laval, nous pouvons nous attendre à un aménagement comprenant des structures bien uniques. Chaque édition comporte une thématique. L'an dernier, alors qu'ils se trouvaient à l'Îlot des Palais, l'agriculture urbaine fut le centre de table. Pour ce qui est de l'édition de 2018, le thème sera : « Mise en lumière du patrimoine ».

Cet été, nous pourrons trouver du 15 juin au 25 août une Sympathique Place Ouverte à Tous sur le terrain bordant l'église Saint-Charles-de-Limoilou. Le projet collabore avec l'Espace

Parvis qui perdure cette saison. Le site est accessible tout au long de l'été et offre diverses sortes d'activités gratuites, du jeudi au dimanche sur plus de deux mois, tels que vernissages, cocktails, yoga, spectacles acoustiques, BBQ, marchés et bien d'autres. L'accès à l'emplacement sera de 10h à 22h.

Actif dans la région, cette équipe composée d'étudiants de l'École d'architecture de l'Université Laval font partenariat avec plusieurs firmes d'architecture de la Ville de Québec. La « mise en lumière du patrimoine » se fera autour de l'image ecclésiastique pour envisager d'un œil nouveau l'église Saint-Charles-de-Limoilou.

### Un SPOT dans le respect de la quiétude du quartier

Est-ce un projet d'envergure? Bien évidemment. Cette jeune équipe dynamique a mis la main à la pâte dès septembre dernier en vue du projet de Limoilou. En revanche, cette somme de travail ne donnera pas lieu à de grands spectacles à n'en plus finir (voisins, rassurez-vous), le site reflétera plutôt la quiétude familiale et amicale du quartier. En effet, contrairement aux dernières éditions, toutes les prestations musicales seront acoustiques.

Le souhait de l'équipe du SPOT est de s'harmoniser avec les autres activités environnantes, évitant ainsi toute « compétition ». Cette constante animation ajoutera au charme habituel de Limoilou. Bien qu'il attire les gens de la ville et des environs, ce projet est avant tout pour l'intérêt du quartier. Cela dit, un des buts est la revalorisation d'un site. Tel qu'observé avec les éditions passées, leur passage donne certainement le goût de profiter de l'ancien espace sympathique en suivant l'exemple donné.

Pour obtenir la programmation ou pour suivre le développement du projet, vous pouvez visiter le site internet, les suivre sur la page Facebook ou simplement vous rendre directement sur les lieux à partir du 15 juin prochain.



La Sympathique Place Ouverte à Tous à l'été 2017.

PHOTO PIKUR



### MIEUX CONSOMMER

**Plus de plaisir  
Plus d'économies**

Rendez votre piscine plus écoénergétique.

[www.hydroquebec.com/piscines](http://www.hydroquebec.com/piscines)

**Minuterie pour piscine :**

jusqu'à

**45%**

d'économies sur la filtration

**Toile solaire :**

jusqu'à

**45%**

d'économies sur le chauffage

**Pompe efficace :**

jusqu'à

**80%**

d'économies sur la filtration

**Thermopompe :**

jusqu'à

**75%**

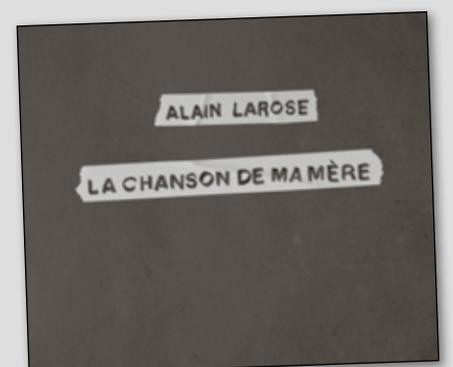
d'économies sur le chauffage

## Y tu mamá también

Par Michaël Lachance

Dernier coup poignant du poète Alain Larose, *La chanson de ma mère* sonne comme une tonne d'aplombs dans la cour des pas mal sincères. Récit en vers à la Eugène Onéguine, on en sort endeuillé, comme le narrateur, de plusieurs morts tristes. Il y a celle de sa mère, il y a celle de toutes nos mères fortes dans l'absence. Un récit hommage époumoné de quelques mots doux qui frappent dans nos CHLSD intérieurs. Une lecture d'été autour d'une bière devant un feu de foyer.

Alain Larose signe encore une fois un recueil touchant. Véridique. Senti. On en veut comme ça tous les soirs de pluie.



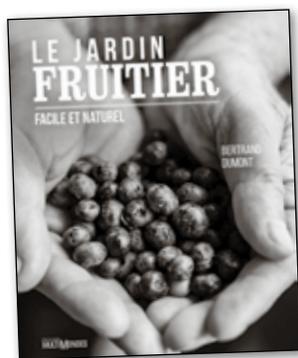
## Le temps des cerises

Plusieurs espèces d'arbres et d'arbustes fruitiers peuvent parfaitement être cultivés en milieu urbain et trouver leur place dans le plus simple des aménagements paysagers. Une initiative qui en vaut la peine, puisque les fruits et petits fruits sont bourrés d'antioxydants, de vitamine C et d'oligoéléments.

En créant votre propre jardin fruitier – petit ou grand – et grâce à de nouvelles approches horticoles, vous pouvez obtenir poires, pommes, fraises, cassis, framboises ou bleuets comme en cultivaient nos aïeux. Le jardin fruitier, facile et naturel vous invite à renouer avec cet art potager en fournissant de précieux conseils : sélectionner les variétés les mieux adaptées à notre climat – dont certaines peuvent être patrimoniales; planter, entretenir et tailler simplement les arbres et les arbustes fruitiers; contrôler les parasites naturellement en évitant, dans la mesure du possible, l'usage de biopesticides; récolter les fruits et cuisiner des recettes familiales.

Fruits charnus, petits fruits, fruitiers grimpants, bonne récolte!

C'est la reine de nos potagers! La plante préférée des



**BERTRAND DUMONT**  
*Jardin fruitier, Facile et naturel*  
Éditions Multimondes  
288 pages

## 2000 variétés de tomates

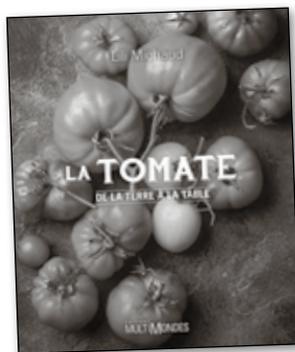
jardiniers, amateurs ou expérimentés! Rouges, jaunes, vertes et même noires, ou encore petites, charnues, rondes, ovales et juteuses, les tomates se répartissent en plus de 15000 variétés. Et chacune déploie des saveurs et des arômes différents.

Tout en rendant hommage à ce légume-fruit si bénéfique pour la santé, Lili Michaud nous indique les variétés les mieux adaptées à nos sols et à nos climats. Elle nous propose une aventure potagère qui débute dès le moment où les semences sont mises en pots et qui se poursuit jusqu'à la table. Le livre est assorti de précieux conseils pour : choisir les variétés qui conviennent le mieux à nos goûts à l'aide d'un tableau inédit exposant plus de 200 variétés; démarrer une culture, en pots ou en terre, et savoir l'entretenir; protéger les plants des maladies et des insectes nuisibles; reconnaître le bon moment pour procéder à la récolte; considérer les meilleures façons de cuisiner nos tomates; savoir les mettre en conserve, les déshydrater ou les congeler.

Les jardiniers les plus audacieux trouveront même des trucs pour réussir des greffes et créer eux-mêmes une variété nouvelle et exclusive.

En bonus, une vingtaine de recettes saines et gourmandes. Pour le plaisir des jardiniers, des cuisiniers et des gourmets!

Point de haine de l'économie là où on nous fait aimer l'argent, à tout prix. Point de haine de l'économie, mais



**LILI MICHAUD**  
*La tomate, de la terre à la table*  
Éditions Multimondes  
304 pages

## La culture de l'argent

une économie de la haine. Le programme: faire l'économie de la haine. Haïr sans qu'il n'y paraisse. Ainsi s'investit-on dans l'asservissement à l'argent. Sous les données, sous les calculs et sous la spéculation : des crimes, du sang, du vol et des morts, mais assourdis par ce savoir économique et ses prérogatives légales.

Car l'argent fait écran : faut-il délocaliser des usines, licencier du personnel, polluer des rivières, contourner le fisc, soutenir des dictatures ou armer des chefs de guerre pour que le prix d'une action monte en Bourse? Cette culture de l'argent nous autorise précisément à faire l'économie de ces questions, sur le mode de l'autocensure. Alain Deneault tire un à un les fils de cette censure diffuse, pour s'émanciper du filtre marchand qui codifie le social.

Auteur d'essais sur les multinationales, les paradis fiscaux et l'idéologie de la gouvernance, Alain Deneault est directeur de programme au Collège international de philosophie à Paris. Marqué par les poursuites judiciaires dont a fait l'objet son livre *Noir Canada*, il a écrit plusieurs textes sur la censure et l'autocensure. Les voici ici réunis.



**ALAIN DENEAULT**  
*Faire l'économie de la haine, Essais sur la censure, Polémiques*  
Éditions Écosociété  
224 pages

# La Terre vue du cœur, un film lumineux

Par **Nathalie Côté**

Le documentaire réalisé par la cinéaste montréalaise Iolande Cadrin-Rossignol trace le portrait de l'état actuel de la biodiversité avec l'astrophysicien écologiste Hubert Reeves et plusieurs scientifiques, philosophes et artistes. Ces hommes et ces femmes questionnent notre rapport de domination sur la nature et en révèle les aspects les plus fascinants.

### La sixième extinction

La Terre vue du cœur, c'est la Terre vue avec compassion, avec amour, avec un regard humaniste. Ce film, s'il reprend plusieurs informations déjà diffusées et connues, a le mérite d'en faire la synthèse et de convaincre de l'urgence d'agir en se rapprochant de la nature dont nous sommes partie prenante.

La sixième extinction est en cours, affirme Hubert Reeves, la première étant le Jurassique. Cette extinction a la particularité de se produire à une vitesse inégalée, sur 100, 150 ans, prévient l'écologiste. Elle est aussi le produit de l'action humaine et c'est aussi par notre action que nous pourrions l'interrompre.

Hubert Reeves rappelle, à la suite de Charles Darwin, que c'est notre capacité à nous adapter qui va nous permettre de survivre. S'adapter veut dire ici renouer avec la nature qui nous entoure, ne pas lutter contre elle, mais avec elle, en s'en inspirant.

### Une espèce parmi d'autres

Le film invite à remettre en question notre rapport aux animaux, voire à changer notre conception du monde. «Nous sommes une espèce parmi d'autres» affirme le philosophe Frédéric Lenoir. La volonté de dominer les

animaux, que Descartes considérait comme des machines, a produit depuis des siècles, les élevages industriels, la surconsommation de viande et notre déconnexion avec les sentiments désormais reconnus des animaux.

Si le ton du film n'est pas moralisateur, les faits forcent la prise de conscience. Les scientifiques déplorent notamment que l'industrie laitière élève des vaches qui n'ont aucun moment de bonheur. Ne serait-ce parce qu'on leur enlève leurs veaux dès la naissance, pour forcer la production de lait. Ce n'est pas le premier documentaire à montrer les dérives de l'élevage industriel, soit, mais ce dernier a le mérite d'être porteur d'espoir.

La situation est alarmante, mais non sans issue. On note les avancées dans la protection de la nature, les nouveaux droits acquis aux cours d'eau. Le fleuve Gange et la rivière Yamuna sont désormais dotés d'une personnalité juridique en Inde. Au Québec, depuis 2015, les animaux ne sont plus considérés comme des choses ou des «biens meubles», mais comme des êtres doués de sensibilité.

Sans parler du droit à l'air pur et à un environnement sain. Les scientifiques parlent maintenant d'une sociologie des arbres. Ils étudient la communication des arbres entre eux, des racines aux sommets.

### Les mobilisations citoyennes

Le documentaire témoigne de l'importante mobilisation citoyenne qui a mené à la lutte victorieuse pour sauver les bélugas du Saint-Laurent en 2014, obligeant TransCanada à abandonner le projet de port pétrolier à Cacouna.

Ce film arrive à point nommé en ce printemps 2018 et rend encore plus absurde la volonté actuelle du gouvernement canadien de défendre la construction du pipeline Kinder Morgan pour augmenter davantage la production

de pétrole bitumineux. Il rend encore plus anachroniques tant d'autres choix que les politiciens continuent de faire aveuglément sous la pression des industriels ou par manque d'imagination.

Ce documentaire lumineux est certes classique dans sa forme, mais il a le mérite d'être très accessible et de s'adresser à un large public. L'implication des artistes québécois comme Les Cowboys fringants, dont témoigne la dernière partie du film, montre que la protection de l'environnement se fait sur plusieurs fronts. Et ce savoir partagé participera sans doute à éveiller encore plus les consciences.

Au Cinéma Cartier  
Jusqu'au 18 mai

Au CLAP  
Vérifiez la programmation



Hubert Reeves pendant le tournage.

PHOTO MAISON 4.3

# Le spleen et l'idéal

Par Michaël Lachance

« Cette vie est un hôpital où chaque malade est possédé du désir de changer de lit. »

— *Le spleen de Paris*, Charles Baudelaire

Avril s'est découvert une nostalgie pour le parapluie et les rubbers en caoutchoucs; en prévision, soit, à couvrir ses pieds d'argile contre la gadoue grise et les contremarches du printemps givré. Doc s'est découvert une passion pour les jours d'averses, pour le flot des torrents amoureux et des ravages aux yeux bleus. bercé par le caniveau ruisselant de ses mirages puérils, jamais n'eût-il cru les eaux de sa destinée aussi futiles et volages.

Décidément, bien qu'il eut pris soin de commander chez l'Arabe pour satisfaire une conquête printanière, il s'est couvert d'un ridicule élémentaire. Oui, sa mise en scène bancale et éméchée, son souper romantique feutré, enfumé et alcoolisé a plu à son invité quelques minutes; or, la désirée a peu ou prou soif d'un lourdaud avachi dans le creux de ses aisselles et, encore moins, d'une apnée intempestive 38 minutes après l'apéro. On sait Doc capable de se relever de tout. Il s'est noyé si souvent qu'il a pris l'habitude discutable de couler au fond des tourbillons pour laisser la rivière le sortir du lit.

Les bourgeons ont bourgeonné, les fleurs ont fleuri et l'asphalte a asphalté à nouveau tous les corridors; les cônes jaunes ont encerclé les trottoirs et Doc a repris là où il a délaissé, devant un Brandy au Café Éluard. Je l'attendais depuis plus d'une heure, la barista m'a coulé un serré jamaïcain, j'ai fouillé les nouvelles pour lancer mon dévolu contre une fougère prise dans un tréteau de construction sur Couillard. Doc a fait irruption dans le boui-boui, échevelé, il a commandé son verre en insistant sur les glaçons. Voilà deux semaines que je n'ai pas croisé sa tronche impossible :

— Bon matin Doc!  
— C'est un anglicisme...  
— Non, on disait bon matin avant la ré-forme du français au XVIII<sup>e</sup> siècle.



Autoportrait avec chapeau.

— T'as pris ça où?  
— Peu importe, dans toutes les langues, ou presque, on dit « bon matin ».  
— Bon matin vieux!  
— Quoi de neuf Doc?  
— Le spleen.  
— Tu es déprimé?  
— Bah ça, l'ami, je le suis toujours. C'est une constante.  
— Et l'amour.  
— Comme le printemps, il agace pour flamber neuf jusqu'au solstice.  
— Bon, ça n'a pas marché avec cette fille?  
— Non, et je n'ai eu qu'un mot à lire le matin sur ma table de salon: « Partie ne m'appelle pas. »  
— Ok. C'est raide en crise ça!  
— J'étais raide en crise, va!  
Il a enfilé quelques Brandys, on a discuté des prochaines élections, il a dit voter pour un parti créditiste inexistant, il a chopé un parapluie au café et s'en est retourné chez

lui, clopin-clopant comme un déchainé. Doc a horreur à s'épivarder pour rien. Il n'a rien à dire. Je ne peux pas le forcer à parler, ni l'obliger à rester cloué à table.

J'ai payé mon coua trop amer et arpenté la rue des Remparts. J'ai zyeuté le port, le fleuve et les touristes japonais qui déambulaient comme des mouettes près des terrasses de la rue Saint-Paul.

J'ai mis le pied dans une petite galerie d'art tout innocente. J'ai entendu un artiste pleurer la mort de la figuration, rager contre l'expressionnisme abstrait et contre toute forme d'art qui ne respecte pas la beauté d'un paysage pastoral. J'ai fait comme Doc, tourné les talons, marché vers chez moi, avec la profonde certitude que cette belle bourgade allait me manquer.

Doc m'a laissé un message dans ma boîte vocale :

« Et si on prenait le train vers l'ouest sans jamais y retourner ? »

Visitez notre site [Web droitdeparole.org](http://Web droitdeparole.org)  
Suivez-nous sur Facebook et Twitter

Un enjeu vous préoccupe? Vous désirez écrire?

Alors rédigez un texte et faites-le paraître dans la prochaine édition du journal.

## Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E!

Devenez ami.E de Droit de parole

100\$

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 1 AN DE DROIT DE PAROLE

Abonnement individuel

30\$

Abonnement institutionnel

40\$

Abonnement de soutien

50\$

DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL

Adhésion individuelle

10\$

Adhésion individuelle (à faible revenu)

5\$

Adhésion de groupes et organismes

25\$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8043 | [info@droitdeparole.org](mailto:info@droitdeparole.org) | [droitdeparole.org](http://droitdeparole.org)

VOUS AIMEZ LIRE  
DROIT DE PAROLE?  
VOUS POUVEZ LE  
TROUVER DANS LES  
LIEUX SUIVANTS

### Limouilou

Alimentex

1185, 1<sup>e</sup> avenue

Bibliothèque Saint-Charles

400, 4<sup>e</sup> Avenue

Cégep de Limouilou

1300, 8<sup>e</sup> Avenue

Bal du lézard

1049, 3<sup>e</sup> Avenue

### Saint-Roch

Tam-tam café

421, boulevard Langelier

CAPMO

435, rue du Roi

Maison de la solidarité

155, boulevard Charest Est

Bibliothèque Gabrielle-Roy

350, Saint-Joseph Est

Le Lieu

345, rue du Pont

### Saint-Sauveur

Au bureau de Droit de parole

266, Saint-Vallier Ouest

Café La Station

161, rue Saint-Vallier Ouest

Centre médical Saint-Vallier

215, rue Montmagny

Club vidéo Centre-ville

230, rue Marie-de-l'Incarnation

### Saint-Jean-Baptiste

L'ascenseur du faubourg

417, rue Saint Vallier Est

Bibliothèque de Québec

755, rue Saint-Jean

L'Intermarché

850, Rue Saint-Jean

### Montcalm

Centre Frédéric-Back

870, avenue de Salaberry

Cinéma Cartier

1019, avenue Cartier

Un Coin du Monde

1150, avenue Cartier

### Ste-Foy

Université Laval

Pavillons Casault et Bonenfant

Comité logement d'aide aux

locataires de Ste-Foy

2920, rue Boivin

